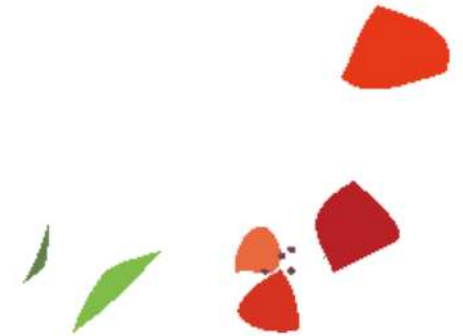




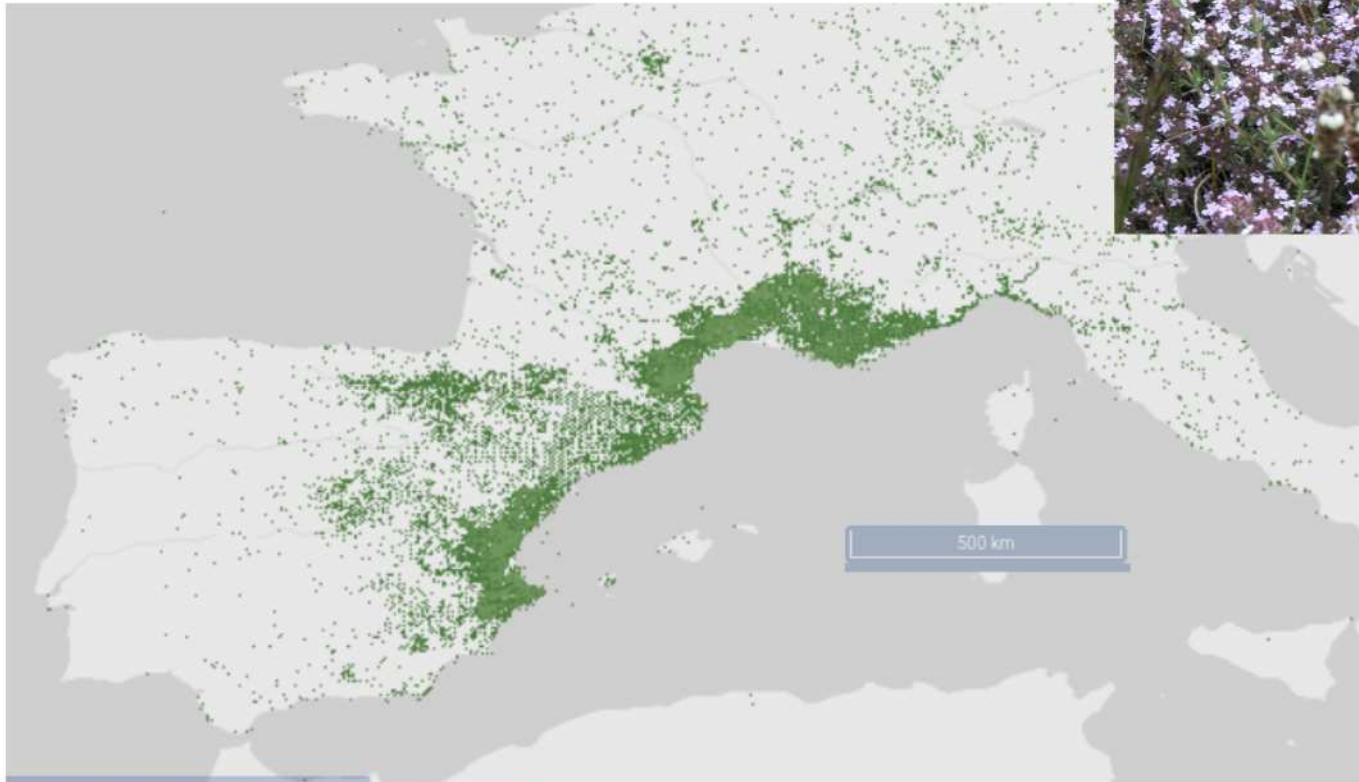
ÉCOLOGIE ET HISTORIQUE DES CUEILLETES DE THYM

Jonathan Locqueville, coordinateur scientifique de l'AFC



GÉNÉRALITÉS

Thymus vulgaris L., une Lamiacée aromatique et médicinale de première importance, répandue dans l'est de l'arc méditerranéen



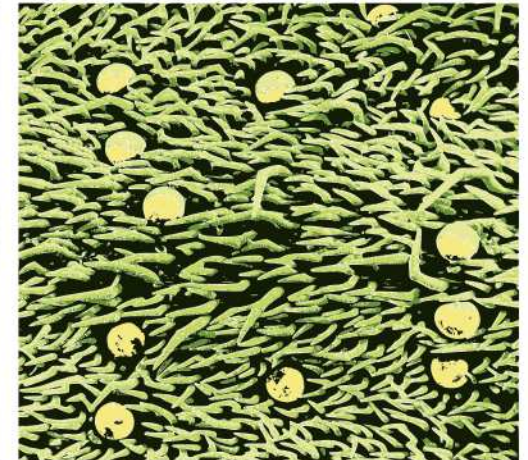
Données GBIF 2025



DESCRIPTION BIOLOGIQUE

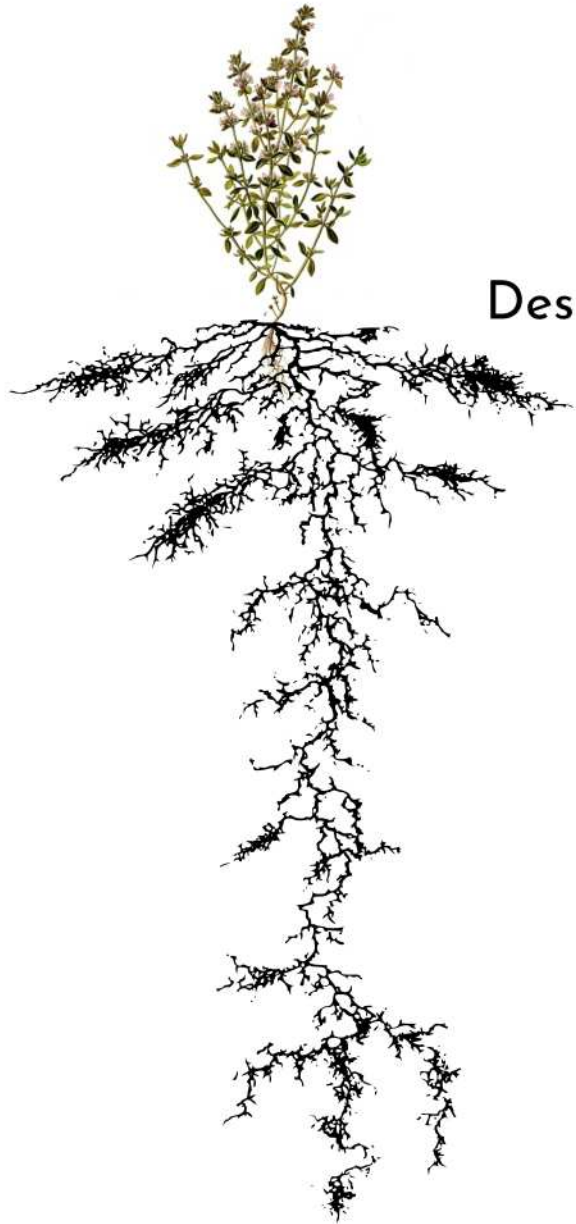


Un sous-arbrisseau vivace, à tiges ligneuses
Des feuilles opposées, grisâtres, enroulées et couvertes
de poils (adaptation à la sécheresse)

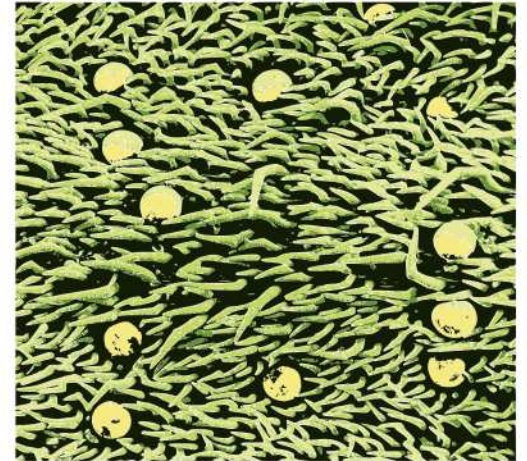


Köhler-s Medizinal-Pflanzen, 1897

DESCRIPTION BIOLOGIQUE



Un sous-arbrisseau vivace, à tiges ligneuses
Des feuilles opposées, grisâtres, enroulées et couvertes
de poils (adaptation à la sécheresse)

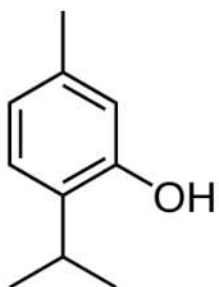




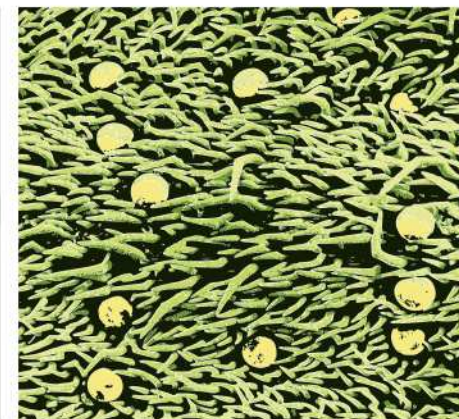
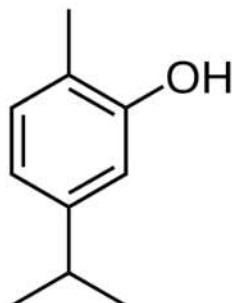
UNE VARIATION CHIMIQUE IMPORTANTE DES HUILES ESSENTIELLES

Une importance des huiles essentielles contenues dans les poils glanduleux de ses feuilles, avec une variation classée en différents **chénotypes**.

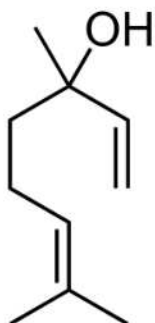
Thymol



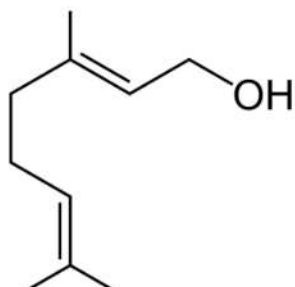
Carvacrol



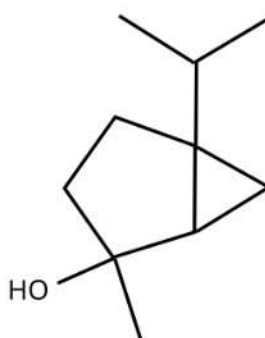
Linalol



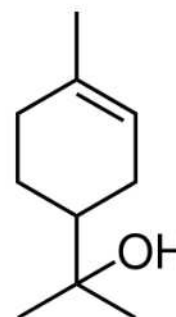
Géraniol



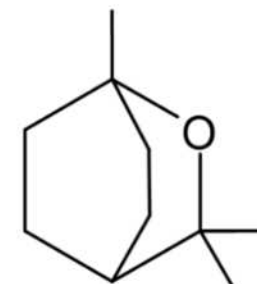
4-Thujanol



alpha-terpinéol



1,8-cinéole





L'IMPORTANCE ÉCOLOGIQUE DES HUILES ESSENTIELLES

Un effet allélopathique de ces huiles contenues dans la litière
→ permet l'émergence de thymaies denses

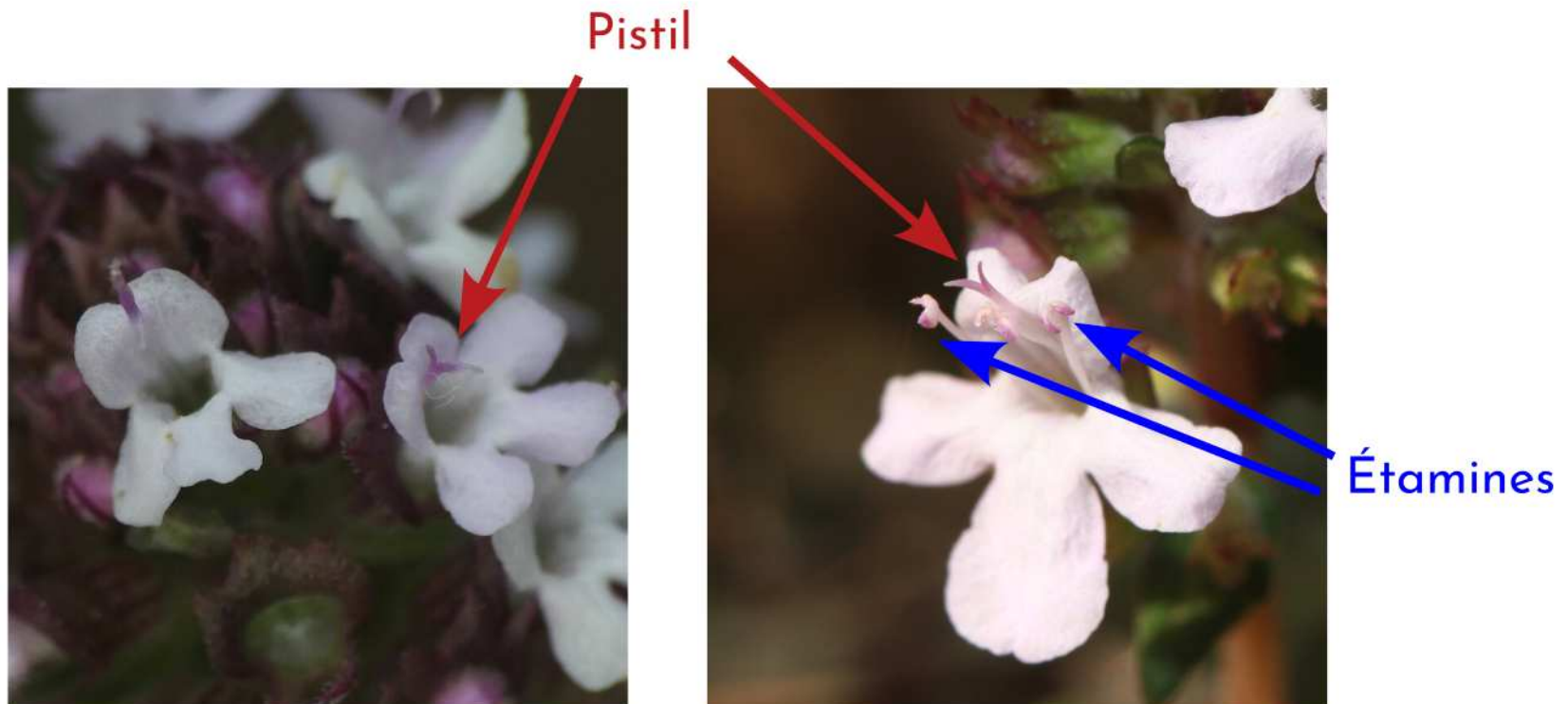


DESCRIPTION BIOLOGIQUE

Reproduction par graines - transport par les fourmis possible

Pollinisation par les insectes

Une répartition particulière des formes sexuelle (gynodioécie) :
à la fois des fleurs hermaphrodites et des fleurs femelles





UNE PLANTE PRÉSENTE DANS UNE GRANDE DIVERSITÉ D'HABITATS

Présence dans une diversité de milieux le plus souvent sur calcaires et marnes : pelouses +/- rocheuses, garrigues, rochers, lisières forestières





LES USAGES DU THYM

Parties récoltées	Réseaux de distribution	Domaines d'usages	Produits
Sommité fleurie	• Grande distribution • Laboratoire • Herboristerie • Pharmacie • Vente directe	• Phytothérapie humaine et vétérinaire • Aromathérapie • Homéopathie • Cosmétique • Agroalimentaire • Phytosanitaire • Produit ménager	• Tisane • Huile essentielle • Eau florale • Teinture-mère • Alcoolature • Liqueur • Complément alimentaire • Condiment • Granule homéopathique • Macérât huileux, etc
Feuille	• Herboristerie • Pharmacie • Vente directe • Grande distribution • Laboratoire	• Phytothérapie humaine et vétérinaire • Cosmétique • Aromathérapie • Agroalimentaire • Phytosanitaire • Produit ménager	• Tisane • Condiment • Huile essentielle • Eau florale • Alcoolature • Liqueur • Complément alimentaire • Macérât huileux, etc.

Source : Livret technique thym, AFC, 2022



LES CUEILLETES DE THYM : HISTORIQUE

Un usage médicinal et culinaire déjà bien attesté dans l'Antiquité (*thuôn* : avoir une odeur / brûler comme encens en vue d'un sacrifice), mais cela concerne aussi d'autres espèces.

Une espèce phare des **cueillettes familiales** du Midi.

Mais aussi des **cueillettes commerciales** (des témoignages dès le XVIII^{ème} siècle et probablement bien avant) :

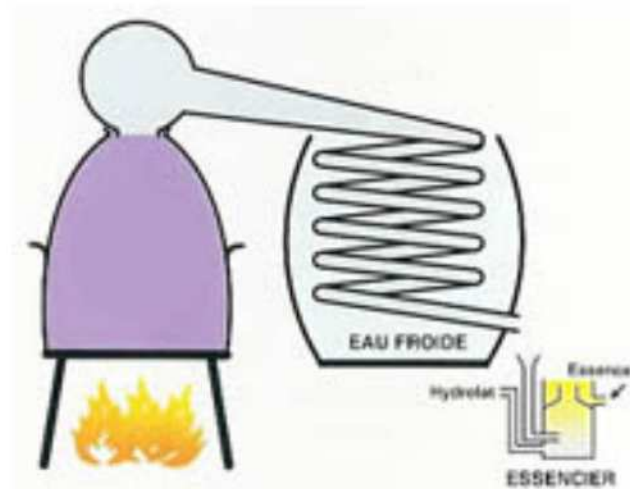
- en sec pour les herboristes
- en bouquets pour la cuisine
- et surtout en huile essentielle pour la parfumerie (Montpellier XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècle, puis Grasse à partir du XVIII^{ème} siècle)

DES CUEILLETES COMMERCIALES POUR LA PARFUMERIE



Des cueilletes pour les parfumerie de Grasse, aux côtés des lavandes et du romarin

"Les **distillateurs passent des contrats avec les communes** de leur voisinage et arrivent de cette manière à étendre leur exploitation sur une grande partie de la contrée. Généralement **ce sont les campagnards eux-mêmes qui se chargent de faire les distillations** sur lieu et place, dans des appareils de construction primitive; ils vont ensuite remettre à Grasse les produits de leur distillation. C'est là un usage qui dure depuis des siècles." Flückiger 1884.



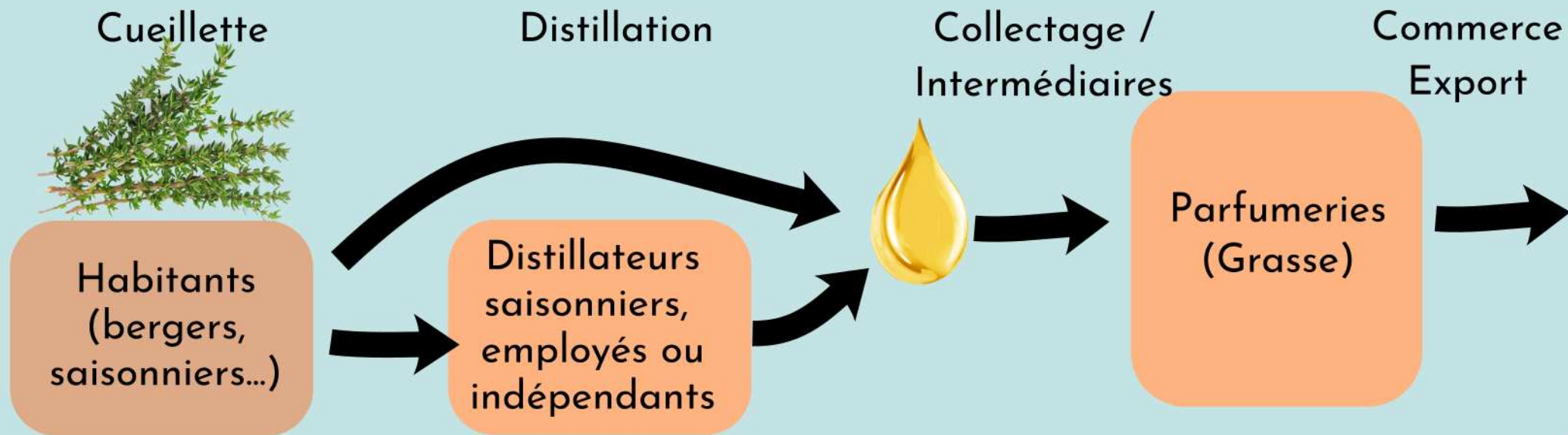
Distillation à feu nu mobile
début XX^{ème} siècle ?

DES CUEILLETES COMMERCIALES POUR LA PARFUMERIE

"On sait que, chaque année, quand le moment de la cueillette de ces fleurs, lavande, aspic, thym, etc., est arrivé, **une véritable petite armée de distillateurs, opérant pour leur propre compte ou envoyés par nos grandes maisons de parfumerie**, part pour les Alpes et va jusque dans les montagnes du Piémont fabriquer ces essences estimées que Grasse envoie ensuite par milliers de kilos dans toutes les parties du monde."

Journal de la parfumerie française, 1893

Schéma approximatif de l'approvisionnement de la parfumerie en huile essentielle de thym au milieu du XIXème siècle





DES CUEILLETES COMMERCIALES POUR LA PARFUMERIE

Une pratique répandue, dans des milieux pastoraux beaucoup plus répandus qu'aujourd'hui, qui permet la production de volumes très importants d'huiles essentielles.

*"Grasse expédie tous les ans 80 à 100,000 kil. d'essence de lavande, **40,000 kil. d'essence de thym**, 20 à 25,000 kil. d'essence d'aspic et autant d'essence de romarin. (...) Grasse produit des essences de Labiées en suffisante quantité pour couvrir les besoins du monde entier (...)." Flückiger 1884*

**Soit environ 8 000 tonnes de thym frais,
8 000 tonnes de lavande,
et 4 000 tonnes de romarin par an**



LES CUEILLETES DE THYM DANS LES ARCHIVES

Au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, une cueillette de **menus produits** qui laisse des traces dans les archives : les adjudications et concessions par les communes, qui sont une source de revenus substantielle pour celles-ci.

Sur les terrains soumis au régime forestier, une **autorisation supplémentaire par les Eaux et Forêts**, avec des bonnes pratiques précisées : coupe à la faucille, pas d'arrachage.

LES CUEILLETES DE THYM DANS LES ARCHIVES

FORET COMMUNALE
des ANGLÉS

N°

NATURE DE L'AFFAIRE

Concession de thym.

Indemnité forfaitaire
annuelle de 100 francs.

RAPPORT

de Monsieur B. R O Y
Inspecteur Adjoint DES EAUX ET FORÊTS

à Nîmes.

Nîmes le 5 Avril 1925.

Par délibération en date du 29 Mars 1925, le Conseil Municipal des Angles autorise M. JACOMET, domicilié à Grenouillère, à ramasser du thym sur les terrains communaux moyennant une indemnité forfaitaire annuelle de cent francs.

La commune des Angles ne possède aucun terrain soumis au régime forestier et de ce fait le service des Eaux & Forêts n'a pas à intervenir en cette affaire.

Nous indiquons, toutefois, que ce prélèvement de plantes aromatiques ne peut avoir aucune influence fâcheuse sur le sol communal et que les finances de la commune seront avantagées d'autant.

En conséquence, la délibération ci-jointe peut être approuvée sans inconvénient par Monsieur le Préfet du Gard.

Signé: R O Y .

Il pourrait être fait intéressant de la soumettre à un sage et prudent gestionnaire.
R.O.Y.

177-481-1923. [17822]

Case 11

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

DIRECTION GÉNÉRALE DES EAUX ET FORÊTS.

MENUS PRODUITS.

FORET DOMANIALE

de l'Etat du Luberon (1)

Le 2 Février 1953

Nom et adresse de l'acquéreur : Tringier
Jean à Mérindol (Vaucluse)

Quantité et nature des produits : 200 kg
thym 200 kg ramarin

Prix unitaire..... 300

Prix global..... 1200

Montant du timbre de quittance (2).....

TOTAL..... 1200

8034. [572]

Autorisations par les Eaux et Forêts **1925**
la même année autorisations pour environ
1 700 kg de thym sur la commune des
Angles (Gard)

Autorisations par les Eaux et Forêts :
en **1953** autorisations pour environ
1 700 kg de thym sur la commune de
Mérindol (Vaucluse) - 5 concessionnaires



LES CUEILLETES DE THYM DANS LES ARCHIVES

Statistique décennale du ministère de l'Agriculture, Bois soumis au régime forestier, département du **Vaucluse**, 1882

Forêt	Produits présumés en Kilogrammes						Valeur	Nombre	Montant	Observations
1	Bois	Lavandes	Rermis	feuilles mortes	bois mort	glands	autres arbres et arbustes	de	de	
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
										12

Récapitulation										
Carpentras	1.348.800	414.600	39.000	2.431.500	319.500	43.050	..	24.300	2.523	1800
Cavaillon	1.030.000	49.000	31.000	..	..	82.600	100.000	21.575	798	753
Clpt	1.212.500	177.000	..	59.800	..	39.690	107.000	10.237	591	1709
Verdun	709.800	..	123.600	218.000	..	10.710	478.000	16.525	399	1197
Raison	17.600	18.550	14.450	62.500	32.225	8.340	143.850	3.795	1141	543
	4.348.700	659.150	208.050	2.771.500	351.725	184.390	828.250	76.432	5.452	6002

Aligouan le 9 septembre 1882

Par an :
659 tonnes de lavande

828 tonnes d'autres
arbustes dont thym

DE LA CUEILLETTE À LA CULTURE DU THYM À LA FIN DU XX^{ÈME} SIÈCLE



- Un développement important des cultures de thym dans les années 1970, palliant la baisse des volumes cueillis
- Dans les années 1980, création du CNPMAI et des instituts techniques (Iteipmai, CRIEPPAM, CPPARM) qui accélère la mise en culture (prospection, sélection, développement de variétés chémotypées)



CONCLUSION

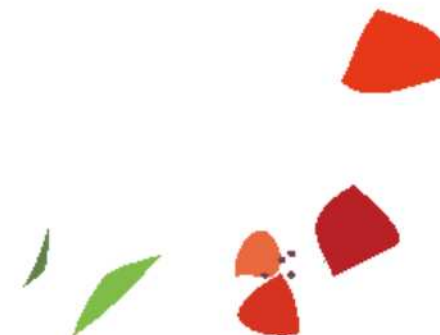
Un **travail d'archive à prolonger**, qui permettrait de mieux comprendre la dynamique des populations de thym et des cueillettes en région méditerranéenne.

- archives départementales et communales
- archives industrielles des entreprises de parfumerie de Grasse
- ...

Bibliographie :

Bulletin agricole de Grasse, Journal de la parfumerie française, 1893

Flückiger, F.-A. (1884). L'industrie des huiles essentielles à Grasse: Souvenir d'un voyage en Provence.



MERCI DE VOTRE ATTENTION !

